

1. Election du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Organisation des travaux de la session

Décisions pertinentes : résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de la Commission.

4. Question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine

Décisions pertinentes : résolutions 1987/1, 1987/2 A et 1987/2 B de la Commission.

Documentation :

- a) Rapports du Secrétaire général (paragraphe 9 de la résolution 1987/1, paragraphe 14 de la résolution 1987/2 A et paragraphe 9 de la résolution 1987/2 B);
- b) Liste des rapports de l'Organisation des Nations Unies paraissant entre les sessions de la Commission qui traitent de la situation de la population dans les territoires occupés (paragraphe 15 de la résolution 1987/2 A).

5. Question des droits de l'homme au Chili

Décision pertinente : résolution 1987/60 de la Commission.

Documentation :

Rapport du Rapporteur spécial (paragraphe 12).

6. Violations des droits de l'homme en Afrique australe : rapport du Groupe spécial d'experts

Décisions pertinentes : résolutions 1987/8 et 1987/14 de la Commission.

Documentation :

Rapport du Groupe spécial d'experts (paragraphe 24 et 25 de la résolution 1987/8, paragraphes 30 et 32 de la résolution 1987/14).

7. Conséquences néfastes, pour la jouissance des droits de l'homme, de l'assistance politique, militaire, économique et autre accordée aux régimes racistes et colonialistes d'Afrique australe

Décisions pertinentes : résolutions 1987/9 et 1987/10 de la Commission.